

MAIL D'INFORMATION NOUVEAUX REFERENCEMENTS

31/05/2018

Chers adhérents,

Nous vous informons que comme chaque année à cette période, nous avons renouvelé beaucoup de marchés déjà en place, vous trouverez donc ci-dessous quelques nouveautés et évolutions :

- Marché Ménage – Entretien rubrique Produits d'entretien :

Nous travaillons depuis plusieurs années avec quatre fournisseurs fiables en termes de distribution de produits d'entretien. Ils sont suffisants pour les volumes de ventes, nous les avons donc reconduits pour deux ans. La modification notable dans ce domaine est la révision totale de la mercuriale des produits sélectionnés. L'objectif étant de répondre à une demande importante de votre part pour des produits écologiques et aussi de clarifier le comparatif de prix et le rendre plus juste en comparant des produits similaires. C'est pourquoi nous l'avons scindé en cinq chapitres et avons ajouté des colonnes dans notre tableau afin d'avoir le maximum de précisions. Nous vous laissons la découvrir, elle est en ligne dans le marché concerné chez chaque partenaire en cliquant sur « Tarifs ». Vous pourrez observer que **PAREDES** est souvent positionné le moins cher dans le tableau comparatif des prix, mais il ne propose que des gros conditionnements ce qui implique d'avoir de la place pour stocker les produits et de la trésorerie pour avancer les dépenses. Vous avez désormais tous les éléments pour choisir au mieux votre fournisseur.

- Marché Copieurs :

Les deux fournisseurs en place ont été reconduits et nous accueillons un nouveau partenaire : **RICOH**. COPIE CONSEIL et BURO 56 sont des entreprises qui sont dans notre groupement depuis de nombreuses années mais ils ne sont que distributeurs. Nous avons donc recherché un fabricant pour le mettre en concurrence qui propose du matériel de qualité et possède une équipe technique dans notre département suffisante pour assurer un bon SAV. Afin de faciliter vos négociations lors de vos renouvellements de contrats, nous avons mis en place des fiches techniques détaillées sur le matériel proposé dans lequel vous trouverez les éléments importants à prendre en compte lors du choix de votre modèle (rapidité, options incluses ou non, consommation d'énergie, bruit, ...). Vous avez désormais toutes les cartes en main pour discuter.

- Renouvellement fournisseur JEULIN :

Lors de la réorganisation du marché informatique, nous avons mis en ligne des offres sur du matériel neuf. Nous nous sommes aperçus lors de nos échanges avec Jeulin, classé dans le marché Matériel Pédagogique - rubrique Sciences, qu'ils vendent aussi certains de ces produits à un meilleur tarif, nous avons donc mis en ligne une offre sur le matériel concerné.

A noter également que leur filiale EDUCALAND a été cédée, vous ne pouvez donc plus bénéficier des remises JEULIN lors de vos commandes chez eux.

- Marché Energies :

Puisque nous n'avions qu'un seul distributeur direct en fourniture d'électricité, la société CPO, nous avons entamé des négociations, puis testé sur quelques dossiers le prestataire **ENI**. Etant réactifs, bien positionnés sur les offres et motivés pour rejoindre notre groupement, nous avons signé un contrat avec cette entreprise pour deux ans pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel. Vous aurez ainsi la possibilité de choisir entre deux partenaires si vous souhaitez n'avoir qu'un seul interlocuteur en énergies.

- Marché Sécurité – Obligations Légales rubrique Contrôle des extincteurs :

Les deux fournisseurs référencés pour ces prestations ont été reconduits et nous avons référencé une nouvelle société : **IROISE DE PROTECTION**. Cette entreprise travaille avec le GAEL 29 depuis plusieurs années et les adhérents en sont très satisfaits. Cette activité ayant connu des fournisseurs pas toujours honnêtes, nous avons pris toutes nos précautions avant de faire le choix de ce nouveau fournisseur. Il possède un positionnement différent des entreprises en place car il a la possibilité de réaliser des vérifications décennales sur les extincteurs dans ses camions ateliers pour prolonger leur durée de vie. Pour illustrer cette différence, vous trouverez un tableau explicatif sur notre site calculant un budget d'entretien sur plusieurs années. Il faut savoir que la loi autorise une durée de vie de 20 ans à un appareil. La majorité des sociétés de contrôle les remplacent au bout de 10 ans car le coût d'une vérification décennale est très élevé lorsque l'on n'est pas équipé (les extincteurs doivent retourner en atelier, d'autres doivent être mis en place en attendant leur retour en cas d'incendie). Le positionnement de ce nouveau fournisseur permet de réduire de moitié les déchets et donc d'agir en faveur de la protection de l'environnement.

- Marché Photos scolaires :

On prend les mêmes et on recommence, pas de changement de sociétés. Par contre, tous les fournisseurs sont désormais au point sur le système de commande en ligne avec paiement en ligne par carte bancaire au même titre que JF LABBE qui était précurseur il y a trois ans.

- Fermeture du marché Téléphonie :

Nous avons décidé de ne pas renouveler notre unique fournisseur en téléphonie : **PERFORMANCE TELECOM**, puisque suite à l'étude qui avait été réalisée à la rentrée de septembre, très peu de gains pouvaient être enregistrés sur vos factures. Nous conservons néanmoins les coordonnées de cette société qui est à même de vous assister lors de projets spécifiques ou pour résoudre certains problèmes.

Il est à noter que de nombreux fournisseurs ont acceptés d'être renouvelé en conservant les mêmes conditions. Par contre, la société **TERKAN**, récemment référencée, n'a pas souhaité continuer l'aventure GAEL n'ayant pas traité un volume d'affaires suffisant grâce à l'adhésion à notre groupement.

En espérant que ces évolutions vous apportent toute satisfaction, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet, www.gael56.bzh, pour consulter plus en détail ces informations.

Bien cordialement,